



Syndicat Forestier de Bretagne

Être écouté et conseillé dans vos démarches

Être défendu et représenté dans la défense de vos intérêts

Être informé par le journal trimestriel Forestiers d'Ouest et par mail en cas de besoin

Être assuré pour votre Responsabilité Civile Forestière qui couvre les dégâts occasionnés par vos arbres

Préservez votre forêt...préservez votre liberté de choix de propriétaire forestier privé !

N'attendez plus ! les risques encourus sont trop importants !

Avec le Syndicat forestier, défendez les intérêts de la forêt privée

REJOIGNEZ LE SYNDICAT FORESTIER DE BRETAGNE

Une assurance responsabilité civile forestière est incluse dans votre adhésion pour vos parcelles boisées. Vous devez déclarer le nombre d'hectare par commune. Elle est ouverte aux haies de terres agricoles, aux talus, aux étangs forestiers non commerciaux et aux annexes immobilières situées en forêt. Nous contacter pour connaître les conditions. L'adhésion est annuelle et renouvelée par un appel de cotisation en début d'année civile.

Besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter ! email : syndicatforestierdebretagne@fransylva.fr . Tél : 06 (en attente)

BULLETIN D'ADHESION

Nom, Prénom :

Nom de la structure sociale(si concerné : SCI, GF, GFR...) :

Adresse :

CP VILLE :

Tél fixe : Portable :

Mél :

Déclaration de surface

Commune(s) surfaces boisées	ha	Commune(s) surfaces agricoles	ha
.....
.....
.....
.....
.....
.....
Total surfaces boisées	Total surfaces agricoles

Etangs	ha	Annexes Immobilières	types	surface
Commune(s)	ha	Commune(s)	types	surface
.....
.....

Je joins la liste de mes parcelles (commune, xx , numéro, nature)

Date

Signature



Syndicat Forestier de Bretagne

CALCUL DE LA COTISATION AU DOS DU PRESENT BULLETIN

Contact

SYNDICAT FORESTIER DE BRETAGNE
Maison de l'agriculture
CS 14226
35042 RENNES Cedex

06 (en attente)

syndicatforestierdebretagne@fransylva.fr

Bordereau à renvoyer à l'adresse ci-dessus
Règlement par chèque à l'ordre de Syndicat Forestier de Bretagne
Ou par virement bancaire
IBAN: FR76 1360 6000 2946 3426 8954 070
BIC: AGRIFRPP836
En indiquant votre nom et la mention « cotisation 2024 » en référence

CALCUL DE LA COTISATION

FORFAIT..... **59€**

Surfaces boisées	ha	X	
-de 0.01ha à 300 ha	1.50€	€
-au-delà de 300ha	0.70€	€
Surfaces agricoles	0.47€	€
Etangs forestiers	nombre	forfait	
-de 0.01 à 1ha	0€	0€
-de 1.01 à 5ha	15€	€
-de 5.01 à 20ha	20€	€
-de 20.01 à 40ha	35€	€
-> à 40ha	100€	€
Annexes immobilières (types)	surface		
.....	24€	€
.....	24€	€

TOTAL A PAYER €